

Revue de presse

Journal : La Broye

Date : 21 mars 2024

«Il est plus difficile aujourd'hui de trouver un chemin praticable»

BILAN Le préfet du district Broye-Vully Olivier Piccard partira à la retraite le 30 septembre prochain après treize ans de parcours. Regard dans le rétroviseur avec le Payernois, contaminé par le virus de la politique locale et régionale.

BROYE

C'est en siégeant quelques années, entre 1995 et 2001, à la Municipalité de Payerne qu'il a attrapé le virus de la politique locale et régionale. Quand le poste de préfet du district Broye-Vully s'est libéré, celui qui exerçait depuis trente ans dans le domaine bancaire a saisi l'opportunité sans hésiter. Olivier Piccard a fait le grand saut en juin 2011. Il prendra sa retraite le 30 septembre prochain. Anne Marion Freiss, qui officie actuellement dans le district de l'Ouest lausannois, lui succédera. Retour sur treize ans d'un parcours en faveur d'une région bien particulière.

- Olivier Piccard, quelle était votre motivation à devenir préfet?

- L'amélioration des conditions-cadres de tout ce que l'on peut trouver dans la Broye. C'est tout ce qui me guide encore.

- Que fait un préfet, quelles sont ses tâches?

- Le préfet a plusieurs casquettes: il représente l'autorité pénale en matière contraventionnelle, et condamne par exemple les auteurs d'infractions au Code de la route, la gestion des déchets ou encore les absences scolaires. Le canton de Vaud charge les préfets de présider les commissions de conciliation en matière de bail à loyer. On traite bon an mal an quelque 200 dossiers par an. Avec la contestation des hausses de loyer, dues notamment à la hausse du taux hypothécaire, on va vraisemblablement être proches du cap des 300 cette année. Il s'agit d'audiences se tenant tous les mercredis afin de ten-



Une casquette pénale, la commission de conciliation en matière de bail à loyer, les relations avec les communes et un rôle à la Coreb ont constitué le travail du préfet Olivier Piccard.

PHOTO ISABELLE KOTTELAT

ter de décharger les tribunaux. Mais une grande partie de notre travail, ce sont les relations avec nos communes, formées de militants. En notre qualité d'autorité de surveillance, on conseille, on accompagne les syndics et les municipaux pour leur permettre de faire face aux nombreuses doléances et questions des concitoyens.

- Quel constat le plus marquant au fil de ces treize années?

- Les gens, d'une manière générale, deviennent plus compliqués. On arrive de moins en moins à trouver des solutions simples à un problème qui n'en est pas un. Par exemple, dans le cas d'un souci de voisinage, au lieu de le régler en allant sonner chez le voisin avec une bouteille, les gens vont solliciter

leurs protections juridiques. Ce n'est pas la bonne méthode à mon sens. C'est l'évolution sociétale qui fait qu'on agit ainsi dans beaucoup de domaines.

- En tant que préfet, vous avez aussi un rôle important au niveau de la Communauté régionale de la Broye, quel regard portez-vous sur l'évolution de toute une région?

- Avec mon collègue préfet de la Broye fribourgeoise Nicolas Kilchoer, nous assumons en alternance la présidence de la Coreb. Nous conduisons des dossiers relativement importants en matière de développement économique, de mobilité ou d'aménagement du territoire. La plupart d'entre eux touchent à l'intercantonalité. Une

intercantonalité qui a changé en treize ans. Des projets tels qu'on les a connus, comme l'Hôpital intercantonal de la Broye ou le Gymnase intercantonal, seraient beaucoup plus difficiles à mettre en place aujourd'hui. Les cadres légaux ont tendance à ne pas prendre les mêmes directions entre les cantons de Vaud et Fribourg. Les orientations faites par les cantons en matière de politiques publiques ne sont pas toujours les mêmes. Les répliquer à l'échelle du territoire broyard devient un exercice de plus en plus compliqué. On a plus de difficulté au-

«Au lieu d'aller sonner chez le voisin avec une bouteille pour régler un problème, les gens vont solliciter les protections juridiques»

jourd'hui à trouver un chemin praticable par les deux parties. Prenez l'exemple du plan directeur régional, typiquement une réalisation intercantonale. On a dû scinder sa réalisation avec un volet stratégique qui couvre les deux territoires, mais au niveau opérationnel, on a dû faire un volet pour la partie fribourgeoise et un pour la partie vaudoise alors qu'on imaginait au début qu'on pourrait avoir un seul PDR. Ça devient très difficile de concilier les différentes législations en vigueur.

- Ce n'est pas le moment de parler d'un canton broyard alors?

- Un peu à l'image des accords bilatéraux, on arrive probablement au bout de ce qu'on pouvait réaliser et il faut à présent qu'on creuse d'autres pistes. La création d'un canton peut en faire partie si la population broyarde incarne cette volonté.

- Dans quel état laissez-vous la Broye aujourd'hui?

- La région va continuer à faire face à des défis importants comme ces dernières années. Le plus important étant d'inverser durablement la tendance du ratio entre la population et les emplois. Le grand risque, si on n'a pas cette volonté de faire venir des emplois, est de créer une région dortoir et ça, on n'en veut pas. Ces dernières années, ce ratio s'est détérioré en raison d'une croissance plus rapide de la population que de l'emploi. La révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) a entraîné une forte croissance démographique sur les régions périphériques: nos deux districts affichent une croissance démographique largement supérieure aux moyennes cantonales respectives.

Les infrastructures liées à l'arrivée de ces nouveaux habitants subissent de grosses pressions en particulier dans les domaines scolaires, de l'épuration des eaux ou des transports.

- Une crainte en particulier?

- Au début de mon mandat, j'avais le sentiment que nos élus affichaient une véritable volonté de mutualiser certains dossiers. Depuis quelques années, j'ai l'impression que le réflexe d'interpeller le voisin sur tel ou tel projet, afin d'imaginer une possible collaboration tend à disparaître. De fait on a perdu un peu de dynamisme intercantonal, et l'on se doit de faire mieux. La détérioration annoncée des finances publiques ces prochaines années contribuera certainement à relancer le processus.

■ ISABELLE KOTTELAT